

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 1 décembre 2022

Délibération BU_20221201_008

Restructuration du centre de secours d'ARDENTES : avenant n°1 au lot n°4 relatif aux menuiseries bois - plâtrerie - faux-plafonds avec l'entreprise M.E.C.

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2022-03-04 relatif à la restructuration du centre de secours d'ARDENTES, lot n°4 relatif aux menuiseries bois - plâtrerie - faux-plafonds, passé avec l'entreprise M.E.C. ;

Vu le projet d'avenant n°1 ci-annexé;

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux prévus au marché ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2022-03-04 relatif à la restructuration du centre de secours d'ARDENTES, lot n°4 menuiseries bois - plâtrerie - faux-plafonds, passé avec l'entreprise M.E.C. est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration ou son représentant, est autorisé à le signer.

Marc FLEURET

